



Commune de MORTROUX

Compte-rendu
Séance du 15 septembre 2020

Le Conseil Municipal de Mortroux s'est réuni en session ordinaire le quinze septembre deux mil vingt à la Mairie à vingt heures, selon convocation du 10/09/2020, sous la présidence du Maire, Mr Guy Marsaleix.

Monsieur Meignat Emmanuel a été désigné secrétaire de séance.

Présents :

Messieurs Marsaleix Guy, Mercier Stéphane, Meignat Emmanuel, Poissonnier Franck, Dindault Gérard, Gaume Florent, Yvernault Thibault, et Mesdames Bouzet Maryse, Delcuze Karine, Diaz Florence, Hilaire Marivonne

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 30 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS

NEANT

Dossier 1 :

(2020-049)

Demande de réduction de facture

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal décide :

- d'annuler la facture de régularisation des charges d'un montant de 326,18 € au nom de LEGENT Marie-Ange

Dossier 2 :

(2020-050)

Proposition étude énergétique sur les bâtiments communaux par le SDEC

Monsieur le maire présente au conseil municipal la proposition du SDEC pour une étude énergétique du patrimoine bâti communal en vue de travaux d'économie d'énergie.

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **décide de ne pas réaliser** l'étude énergétique du patrimoine bâti communal ;

Dossier 3 :

Etude projets d'investissement 2021 et aides financières

Monsieur le maire propose au conseil municipal les différents travaux en prévision du budget 2021 et les aides envisageables.

	ENTREPRISE	MONTANT HT	DETR		AUTRE AIDE
			Taux	Montant HT	
VOIRIE	COLAS SUD	45 750,00 €	35 %	16 712,50 €	Boost'Comm'Une

Route de la Tuilerie	OUEST	(5000 m ²) 28 410,00 € (3000 m ²)		9 943,50 €	9 900 €
	COLAS Pierre	En attente de devis			
BATIMENT Fenêtres Presbytère	NAUDON MATHE	En attente de devis			
MOBILIER Armoire ignifugée		En attente de devis			

Dossier 4 :

(2020-051)

Aliénation d'un chemin après enquête publique

Par délibération en date du 9 juin 2020 le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit de « Le Breuil » situé entre la voie communale n° 8 à la parcelle C 357 en vue de sa cession à Monsieur PINEL Christian;

L'enquête publique s'est déroulée du mardi 4 août au mardi 18 août 2020

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le conseil municipal décide à l'unanimité,

- de désaffecter le chemin rural dit du « Breuil » allant de la VC N° 8 à la parcelle C 357; après l'établissement d'un document d'arpentage par un géomètre et l'inscription au cadastre
- de fixer le prix de vente dudit chemin à 0.20 € le m² plus les frais de géomètre et d'enquête publique ;
- d'autoriser M. le maire à vendre ;
- d'autoriser M. le maire à rédiger l'acte en la forme administrative
- d'autoriser M. le premier adjoint à signer l'acte au nom de la commune.

Questions diverses

Néant

La séance est levée à 21 h 00.

À Mortroux, le 16 septembre 2020